PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

L'essentiel du Parc 2019

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

David LAPPARTIENT
Président

Prezidant

Le Parc en année de croisière

2019 marque le 5ème anniversaire du Parc. Cette année a vu la poursuite de son programme triennal 2018-2020, en lien étroit avec les collectivités qui le composent. Le bilan de cette année est l'occasion de rendre hommage à 4 élus qui ont porté la création du Parc puis accompagné ses actions : Luc Foucault, Bernard Audran, Xavier-Pierre Boulanger et Michel Jeannot.

En 2019, le Parc a continué à développer des partenariats et à mutualiser ses actions avec les acteurs du territoire. Au-delà des cotisations de ses membres et la dotation de l'État, assurant en moyenne 54% des besoins de fonctionnement, le Parc a saisi l'opportunité de rechercher des ressources complémentaires pour conduire ses projets. Parmi ceux-ci nous pouvons évoquer les trames naturelles, l'expérimentation dans l'estuaire de Noyalo ou l'évaluation de l'efficacité écologique et économique des mouillages innovants préservant les fonds marins. Nous pouvons ajouter l'inventaire du patrimoine bâti maritime, l'approche prospective des paysages agricoles à partir du scénario Afterres 2050, l'étude pour l'intégration des bâtiments ostréicoles, la valorisation des savoirs-faire locaux, la coordination des Aires marines éducatives et l'acquisition d'Hippowatt, notre bateau à propulsion électrique pour la sensibilisation des plaisanciers à l'éconavigation.

Les actions présentées dans cet « Essentiel 2019 » révèlent que la majorité des projets portés par le Parc sont conduits en coopération avec tous les acteurs locaux. Elles témoignent de la diversité des sujets abordés et de la manière dont est traduite localement la volonté «qu'une autre vie s'invente ici .! ».

Ar Park a-blaen

E 2019 e oa bet lidet 5 blez ar Park. Er blezmañ e oa bet kendalc'het get e brogramm 2018-2020 àr dri blez, e kenlabour strizh get ar strollegezhioù dileuriet er Park. Bilañs ar blezmañ zo un dro da rentiñ enor d'ar 4 dilennad zo bet e penn krouidigezh ar Park hag o deus lakaet bec'h evit harpiñ e oberoù : Luc Foucault, Bernard Audran, Xavier-Pierre Boulanger ha Michel Jeannot.

E 2019 e oa bet kendalc'het get ar Park da sevel kevelerezhioù ha da gas oberoù boutin da benn get obererion an tiriad. Oc'hpenn skodennoù e izili ha skoazell ar Stad, hag a zegas 54% well-wazh ag e ezhommoù mont en-dro, ar Park en doa klasket danvezioù oc'hpenn evit kas e raktresoù da benn. E-mesk ar raktresoù-se e c'heller degas soñj ag an anneuennoù naturel, an taol-arnod e stêr an Noaloù pe ar priziadur ag efedusted ekologel hag ekonomikel an eorajoù nevez hag a ziwall goueled ar mor. E c'heller menegiñ ivez ar renabl a glad savadurioù an arvor, un diaweled ag ar maezioù diàr ar senario Afterres 2050, ar studiadenn evit derc'hel kont ag ar chanterioù istr, talvoudekadur ar chemet er vro, kenurzhiadur an tachadoù mor desavadurel hag akuizitadenn Hippowatt, hor bag dre erlusk tredanel evit kizidikaat ar valeanterion doc'h an eko-bageal.

An oberoù kinniget en danevell-mañ, « Ar pep pouezusañ e 2019 », a ziskouez mat e vez kaset al lod brasañ a raktresoù ar Park e kenlabour get razh obererion ar c'hornad. Lakat a reont àr-wel liessorted an temoù pledet gete hag an doare ma vez laket da dalviñ, en tiriad, ar vennantez da « ijiniñ ur vuhez arall amañ ! ».

Sommaire

L'essentiel du Parc en 2019

6 PATRIMOINE NATUREL

8 EAU

10 PAYSAGE

12 PATRIMOINE CULTUREL

14 GIZC - CLIMAT

16 URBANISME

18 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

20 ÉCOLE DU PARC

Les actions « phares »

Rentrée de la transition

Marque «Valeurs Parc»

Elaboration d'une charte signalétique

Aires marines éducatives

Évolution des paysages

Trames naturelles

Bateau électrique Hippowatt

Atlas de la biodiversité communale

Suivi des mouillages écologiques

Le Parc, acteur de la transition

L« Une autre vie s'invente ici ! ». Cette formule utilisée par les 54 Parcs naturels régionaux de France illustre l'esprit de cet Essentiel 2019 : montrer que les actions conduites ou accompagnées par le Parc illustrent les transitions à l'œuvre sur notre terrtioire. Elles concernent tous les domaines, de l'énergie à l'habitat, de la préservation de biodiversité aux trames verte, bleue et noire, des paysages à l'alimentation, sans oublier la pédagogie et la communication.

Ces actions apportent des réponses locales aux défis planétaires auxquels nous devons faire face, qu'il s'agisse d'adaptation au changement climatique, de sauvegarde de la biodiversité, de développement d'une économie responsable et, plus largement, de notre capacité à vivre ensemble.

Lors de la Conférence annuelle du Parc le 4 avril 2019, le géographe Romain Lajarge a rappelé que les Parcs naturels régionaux ont été conçus pour inventer, accueillir et accompagner ces transitions car l'expérimentation et l'innovation sont le fondement de leur action. Au-delà des aspects techniques et scientifiques, changer nos modes de production, de consommation, d'aménagement ou de déplacement implique la mise en œuvre de nouveaux comportements dans nos manières de travailler et de coopérer. ✳

+

Pour mémoire

Retour sur la conférence annuelle du 4 avril 2019

Parce qu'ils se distinguent dans leurs façons de coopérer, de créer des interdépendances, les Parcs sont des « assembliers » et montrent l'exemple en matière d'adaptation au changement climatique, de biodiversité, d'économie ou encore de citoyenneté. Ils savent non seulement construire de la réflexion, la partager et stimuler l'inventivité mais ils portent aussi attention aux initiatives qui naissent sur leurs territoires. En fin de l'étude sur les «Valeurs spécifiques de l'action des Parcs», Romain Lajarje nous propose 21 fiches thématiques sur les caractéristiques, les spécificités et les résultats des Parcs.*

Le Golfe du Morbihan est un exemple de territoire en transition. Le Parc innove pour les énergies, les nouvelles motorisations, le tourisme durable ou le marquage des produits de qualité. Il soutient aussi les initiatives locales sur les alternatives de consommation, de production et de déplacement.

En 2019, le Parc agit plus que jamais dans une logique de coopération avec ses partenaires

Les actions présentées dans cet Essentiel 2019 s'inscrivent dans cette volonté. La plupart des actions du Parc sont conduite coopération avec de nombreux partenaires, publics, privés, individuels et collectifs. Faisant le lien entre innovation, expérimentation, médiation et opérations de terrain, le Parc agit plus que jamais au service des transitions. ✳

Les cinq missions d'un Parc naturel régional

Protéger

Aménager

Développer

Accueillir

Expérimenter

Orientation 1 : Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité du Golfe du Morbihan p. 6

Orientation 5 : Assurer un développement et un aménagement durables du Golfe du Morbihan p. 14

Orientation 2 : Préserver l'Eau, patrimoine universel p. 8

Orientation 6 : Assurer une gestion économe de l'espace p. 16

Orientation 3 : Valoriser la qualité des paysages du Golfe du Morbihan p. 10

Orientation 7 : Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres p. 18

Orientation 4 : Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel du territoire p. 12

Orientation 8 : Développer l'École du Parc ouverte sur le monde p. 20

Natura 2000

Le suivi des mouillages écologiques

Dans le cadre de l'animation du site «Natura 2000 Golfe du Morbihan» le Parc a accompagné la mairie de l'île d'Arz dans l'élaboration d'un contrat Natura 2000 marin. Il vise à préserver l'herbier de zostère marine situé sur la grande plage d'Ilur, en aménageant la zone à l'aide de balisages et de mouillages collectifs de moindres impacts. Un lieu de découverte des fonds marins plus sûr, au sud de la plage, sera également proposé. Ces aménagements ont été définis en concertation avec les utilisateurs de la zone, tels que l'UNAN56, les amis du Sinagot, l'école de voile des Glénans, le centre de vacances de Bilhervé ainsi que l'AUMIA*. Ces aménagements seront en place uniquement durant la saison estivale. Un suivi scientifique étudiera la réponse de l'herbier suite à l'installation de ces mouillages. ✱

**AUMIA : Association des Usagers des Mouillages de l'Ile d'Arz*

Projets tutorés avec le lycée Kerplouz

Depuis de nombreuses années, le Parc accompagne le parcours des étudiants avec certains établissements du territoire. Des projets et des études de terrain, des cas concrets et des expertises sont confiés à ces futurs techniciens.

Qu'il s'agisse de l'inventaire des batraciens ou des chouettes, d'études sur la trame verte et bleue ou de relevés relatifs à l'Atlas de la Biodiversité Communale, toutes ces missions favorisent l'implication des communes dans la connaissance, la préservation et la reconquête de la biodiversité. ✱

Oiseaux hivernants

Depuis six ans, le Parc assure la coordination du dénombrement des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs au sein des sites Natura 2000 de la Rivière de Pénerf. Ces comptages mensuels coordonnés ont lieu entre septembre et avril. Un partenariat permet de faire intervenir des équipes de techniciens du Parc, de l'ONCFS, de la Fédération des Chasseurs du Morbihan et des bénévoles de Bretagne-Vivante Ornithologie. Chaque année, une synthèse est produite et diffusée aux partenaires. Ces données viennent également alimenter le protocole Wetlands International, qui permet d'estimer à l'échelle mondiale la taille des populations et leurs tendances.. ✱

Connaissance

Atlas de la Biodiversité Communale

Après une première année passée à rassembler les données naturalistes, une analyse fine a déterminé les groupes d'espèces à inventorier ainsi que les zones à compléter. Plusieurs inventaires cplémentaires ont ainsi pu être réalisés : Reptiles, Amphibiens, Oiseaux, Coléoptères, Chauves-souris, Campagnol amphibie, Libellules, Papillons et Orthoptères. Plus de 8000 observations ont rejoint notre base de données ! Ces prospections, réalisées en interne ou par des structures partenaires comme le Groupe Mammalogique Breton, AMIKIRO, le GRETIA ou Bretagne Vivante, permettront de cibler les milieux particulièrement riches ou fragiles, comportant une grande diversité d'espèces à préserver. En parallèle des inventaires réalisés par des professionnels, des dimanches naturalistes ouverts aux plus avertis ont également été organisés une fois par mois et un observatoire participatif des hérissons et des écureuils a été mis en place. Il permet au grand public de signaler la présence ou non de ces petits mammifères dans leurs jardins. Que l'on soit spécialiste ou non, l'ABC est avant tout une démarche collective. ✳

Nichoir chevêche

Les études menées par le Parc ont montré la fragilité des populations de Chouette chevêche sur le territoire. Après une phase de prospections et d'identification des secteurs à enjeux, des nichoirs sont en cours d'installation afin de favoriser la reproduction de la petite chouette. ✳

Trames naturelles

Trame verte, bleue, noire

La trame verte et bleue définit les continuités écologiques à prendre en considération pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Depuis 2019, le Parc a initié un travail afin d'identifier et d'élaborer d'un «programme d'actions trame verte et bleue» avec les acteurs de son territoire.

Le Parc a également engagé une réflexion sur la trame noire. Liées aux éclairages artificiels, les pollutions lumineuses engendrent notamment des perturbations des cycles biologiques de la faune, de la flore et de l'Homme. Ces éclairages constituent aussi un enjeu de transition énergétique.

En lien avec ses partenaires (Morbihan Énergies, collectivités, associations…) le Parc travaille à l'identification des milieux indispensables aux espèces nocturnes en croisant les connaissances sur les espèces avec les données d'éclairage. À l'image de la gestion différenciée des espaces verts, une gestion fine de l'éclairage pourra être mise en œuvre (durées d'éclairage, puissances, couleurs…). Ce travail est une base solide pour sensibiliser à cet enjeu et faciliter sa prise en compte dans les documents d'urbanisme et d'aménagement. ✳

Trames naturelles en mer

Expérimentation dans l'estuaire de Noyalo

Dans le cadre de sa stratégie sur les trames naturelles, le Parc porte un projet innovant sur la Trame Bleue Salée afin de caractériser le fonctionnement des milieux estuariens.

Le site pilote de l'estuaire de Noyalo a été choisi pour définir une méthode liée aux enjeux de préservation et de restauration des continuités écologiques sur des milieux majeurs pour de nombreuses espèces emblématiques.

Le Parc a conduit depuis 2019 quelques actions portant sur l'acquisition de connaissances complémentaires concernant le suivi :

- de certains macropolluants et micropolluants,
- de paramètres physiques,
- du plancton,
- de la continuité écologique,
- de l'artificialisation du milieu estuarien.

Des groupes de travail, basés sur une gouvernance participative sont programmés dès février 2020 avec les acteurs du territoire, les partenaires et les scientifiques de ces milieux de transition au fonctionnement très complexe. ✳

Recherche

Suivi du Plancton

Depuis 2019, dans le contexte de l'expérimentation d'une trame bleue salée dans l'estuaire de Noyalo, le Parc a installé une deuxième station de suivi du plancton dans le Golfe. Elle vient compléter les suivis opérés sur Ilur depuis 2015. Ces suivis mettent en évidence, par l'analyse du plancton, l'évolution de la qualité des masses d'eau étudiées dans le Golfe. Le phytoplancton (algue) et le zooplancton (animal) présents sur ces sites sont analysés, ainsi que leur évolution au fil des mois. L'analyse des résultats a déjà permis de mettre en évidence de fortes disparités entre Noyalo et Ilur, notamment dans les espèces de zooplancton présentes. Ces suivis sont couplés à des prélèvement d'eau permettant d'obtenir des données physico-chimiques. La détermination du plancton a été réalisée par l'Observatoire du plancton basé à Port-Louis (Morbihan) et les paramètres physico-chimiques analysés par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan. ✳

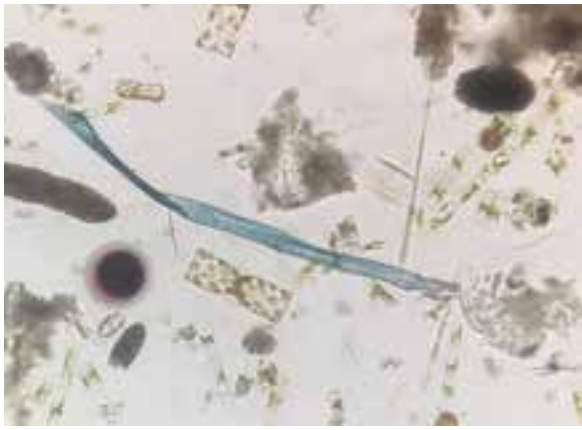

Expérimentation

Origine de la pollution fécale dans les huîtres

En 2018, le Parc et l'Institut de Recherche Dupuy de Lôme (UBS Vannes) ont débuté une expérimentation pour identifier l'origine de la contamination fécale dans la chair de coquillage. Issue de la recherche médicale, la méthode utilisée consiste à tracer les bactéries fécales dans les huîtres. Il s'agit de définir des signatures de micro-organismes à partir de leurs constituants moléculaires. Le principe général de cette étude est de comparer les consortia d'Echerichia coli retrouvés dans les tissus des huîtres et dans des sources potentielles de contamination de type élevages et/ ou activités humaines (assainissement, industries, etc.). Cette seconde année a permis de consolider la méthode de prélèvement, celle d'analyse et de mise en corrélation avec les sources. Les résultats restent pour le moment confidentiels mais ils ont été mis à disposition de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération qui a pris la compétence sur la qualité de l'eau et l'animation du Bassin versant de la rivière de Pénerf en 2019.

S'agissant de la méthodologie, un protocole de mise en oeuvre sera publié en 2020, pour diffusion et partage. ✱

Avis SAGE Golfe

2019 a été l'année de la consultation des assemblées sur les documents du SAGE. Le Parc a été sollicité et le Bureau des élus a émis un favorable, à partir d'une analyse complète des documents du SAGE au regard des orientations et mesures de la charte du Parc.

Après la consultation des assemblées et l'enquête publique, les différents avis et remarques ont été soumis au bureau de la CLE du SAGE pour une délibération du document final en janvier 2020.

Pour en savoir plus : https://www.smls.fr/le-sage/ ✱

Zéro pesticide : et les habitans ?

Le jeu concours : « Mettez un hippocampe dans votre jardin » a été reconduit pour la deuxième édition cette année avec de nouvelles enseignes partenaires. Il permet aux habitants du territoire du Parc de signer la charte « jardin zéro pesticide » en ligne sur le site du Parc. 83 personnes y ont participé. Le nombre d'habitants engagés est au total de 260 jardins ou balcons. Comme en 2018, 3 lots ont été attribués : un pommier haute tige à Saint Anne d'Auray, une sauge ornementale à Plescop, un sureau noir à Arradon. Cohérence oblige, ces plantes ont aussi été choisies pour leur rôle en faveur de la biodiversité : le pommier haute tige abrite la Chouette chevêche, la sauge ornementale, mellifère, accueille les insectes pollinisateurs et les baies de sureau nourrissent nos oiseaux. ✱

Zéro pesticide

Pari gagné !

L'objectif est quasi atteint : 30 communes sur 33 sont au niveau 5 de la charte régionale. Ce niveau d'engagement est le plus élevé. Aucun produit n'est utilisé, même ceux utilisables en agrobiologie. 3 communes demeurent au niveau 3 de la charte. Pour deux d'entre elles, la marge de progression vers le niveau 5 est facile. Pour la troisième, il s'agit de vaincre une difficulté technique liée au type de matériaux utilisés sur un stade. Néanmoins, retenons que la majorité des espaces de ces 3 communes est à zéro pesticide. Des initiatives très ambitieuses ont été menées, comme l'enherbement des cimetières, pratique difficile à réaliser d'un point de vue de l'acceptabilité par les usagers.

Cette réussite passe par des synergies entre les équipes techniques et les élus. Pour les relayer, le Parc organise chaque année depuis 15 ans la journée Zéro pesticide. 50 participants représentant 80% des communes y participent. Ces retours d'expérience sont un moment privilégié et convivial entre les élus et services techniques. L'après midi est souvent consacré à une formation courte sur des thèmes débordant la question des pesticides, comme la gestion différenciée ou l'éco pâturage pour la gestion des espaces complexes. La biodiversité en ville est à chaque fois au coeur de ces journées car son maintien et son retour sont liés à l'absence de produits chimiques. Depuis 2019, l'organisation de cette journée se déroule sur une commune engagée dans l'Atlas de la Biodiversité Communale. En 2019, élus et techniciens de Ploeren ont été formés à l'observation des vers de terre. ✱

Plan de paysage

Un plan en 3 actes

Connaître pour agir !

L'année 2019 à été consacrée à l'étude du patrimoine arboré du littoral du Golfe. Une méthode d'inventaire a été élaborée pour relever, lors de campagnes de terrain minutieuses, de nombreuses informations sur les arbres qui constituent nos paysages familiers : feuillus ou persistants, répartition des espèces, classe d'âge et de hauteur, alignement, arbre isolé ou groupement, état de santé voire état de dangerosité, etc. Ces données cartographiées permettent d'identifier des secteurs d'enjeux prioritaires et vont alimenter de façon concrète les réflexions du plan de paysage sur le devenir de la végétation arborée du littoral et des îles. Ces données mises en forme seront partagées avec l'ensemble des communes et partenaires du territoire.

Une équipe de cinq étudiants (Master à l'Université de Rennes 2) a également collecté des informations. Les nombreuses enquêtes de terrain mettent en lumière notre relation étroite avec les paysages boisés du territoire.

Le succès des "balades botaniques"

La connaissance botanique n'est pas une affaire d'experts ! Lors de la saison feuillée des arbres, le Parc a organisé sur plusieurs mois le tour du Golfe en 80 espèces. Nul besoin de connaissances préalables : une balade à pied par commune du littoral, proposée aux habitants pour échanger in situ sur les essences présentes sur les littoraux du Golfe. Les balades ont permis de reconnaître les espèces par des moyens simples et mémorisables : observation de la forme des arbres, pousses de l'année, signes de dépérissement, concurrence entre les plantes, nature des sols, exposition aux vents… Chaque observation a aussi pris la forme d'une enquête croisant de nombreux domaines. Chaque balade botanique a été l'occasion de s'interroger collectivement sur les évolutions supposées des paysages boisés du Golfe du Morbihan.

Colloque décembre 2019 : Le Golfe d'hier à aujourd'hui

La rencontre organisée par le Parc sur la thématique des paysages arborés du Golfe s'est tenue à guichet fermé ! La raison en est probablement la qualité des intervenants qui ont répondu présents à l'invitation du PNR, et l'intérêt manifeste des habitants du territoire sur la question du devenir de nos paysages. Cette journée a permis de mettre en lumière les processus d'évolution des paysages depuis des temps lointains et des perceptions que nous en avons. Ce qui nous semble être une nature sauvage est bel et bien le résultat d'actions fortes de la main de l'Homme. Les modifications, déjà palpables, risquent de s'accélérer : une étude récente réalisée par Météo France montre l'augmentation de la température, notamment sur notre secteur d'études. L'ensemble des contributions est visible sur le site internet du Parc (rubrique "Quels arbres pour les rivages du Golfe ?")

Photographie

Observatoire Photographique des Paysages (OPP)

Un anniversaire … cela se fête

C'est dans la boîte ! Pour la 15ème année consécutive, en 2019 une soixantaine de points de vue ont été rephotographiés : même jour, même heure, mêmes conditions de prise de vue. Ils ont été sélectionnés il y a quinze ans par un comité de pilotage, pour représenter la diversité des paysages du Golfe, depuis la petite mer jusqu'aux sommets des Landes de Lanvaux.

Les paysages évoluent. L'Observatoire Photographique des Paysages permet de le prouver et donne la possibilité de s'interroger sur la nature et la vitesse de ces changements.

L'Observatoire Photographique des Paysages du Golfe a d'ores et déjà produit des expositions itinérantes depuis sa création (''Les paysages du Golfe vus par ses habitants" en 2004, ''Y'a pas photo"en 2010 et ''Tous azimuts"en 2014). 2019 a été consacrée à la préparation d'une rencontre anniversaire prévue en 2020. Elle sera l'occasion de partager avec le territoire la richesse de cet outil créé il y a quinze ans. D'autres observatoires photographiques bretons, la plupart bien plus récents que l'observatoire du Golfe du Morbihan, sont invités à témoigner de la force de ces observations au long cours. Un outil de mutualisation et de consultation de toutes les séries de ces observatoires, la POPP BREIZH, rassemble ce réseau d'observatoires photographiques (lien : https://popp.applis-bretagne.fr/) ✳

Accompagnement

Intégration du bâti ostréicole

En partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud, les services de l'Etat et les intercommunalités locales, le Parc naturel régional coordonne la réalisation d'un guide d'intégration paysagère et architecturale des établissements conchylicoles afin de répondre à un besoin des professionnels en matière d'accompagnement sur cette question, dans un objectif de qualité, d'efficience et de clarification des procédures pour les professionnels porteurs de projets de modification de leur exploitation.

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic, mêlant enquête auprès des professionnels, état des lieux auprès des institutions d'accompagnement et d'instruction des demandes d'autorisation d'aménagement, et enfin analyse architecturale et paysagère des bâtiments. Ce diagnostic servira de base de travail à l'élaboration du guide proprement dit.

Cette démarche s'intègre dans le cadre de la Charte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer porté par l'État. ✳

Inventaire

Le patrimoine littoral maritime

La richesse et la diversité des milieux naturels du territoire ont amené les populations à développer des activités littorales qui ont nourri les identités du Golfe. Nos côtes très découpées, nos estuaires et nos rivières ont favorisé la création d'aménagements spécifiques pour tirer avantage de la mer : moulins à marée, marais salants, ports, chantiers ostréicoles, chantiers navals, balises, cales, hangars à varech... Dans notre histoire, le plan d'eau est un lieu de transit, de pêche, de commerce, d'exploitation, d'innovations techniques, de transformation des ressources. Certaines activités ont perduré, d'autres se sont adaptées ou ont disparu. Pour améliorer la connaissance de ce patrimoine maritime littoral et accompagner la réflexion sur sa gestion future, une opération d'inventaire a été initiée en 2017.

En 2019, grâce au concours de la Région Bretagne et du projet européen PERICLES*, 5 communes ont bénéficié de la 3ème phase d'inventaire du patrimoine bâti maritime, au cœur des rivières d'Auray, du Bono et de Crac'h. Depuis le début de l'opération, 17* des 22 communes littorales du Parc ont été inventoriées, portant à plus de 850 les éléments de patrimoine identifiés sur environ 400 km de rivage (le Parc en compte 550 km).

En 2020, l'inventaire continue, sur les communes de Theix-Noyalo, Saint Armel et Surzur. ✳

*Voir encart PERICLES
*Saint-Philibert, Locmariaquer, Crac'h, Auray, Pluneret, Plougoumelen, Le Bono, Baden, Arradon, l'Île d'Arz, Séné, Le Hézo, Ambon, Damgan, Le Tour du Parc, Saint-Gildas-de-Rhuys et Arzon

Icomos

Dans le cadre du projet européen PERICLES, et dans le prolongement de l'inventaire du patrimoine bâti maritime, de l'adaptation au changement climatique et de la gestion intégrée du trait de côte, le Parc a poursuivi en 2019 des actions en faveur d'une gestion durable du patrimoine maritime et d'une approche intégrée des patrimoines culturel et naturel.

Elles se sont concrétisées par l'organisation, avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), d'ateliers participatifs avec les

habitants de Locmariaquer portant sur leur perception du patrimoine maritime et de sa vulnérabilité aux risques côtiers. Un autre atelier-rencontre en mairie de Baden, réunissant des partenaires institutionnels*, des élus et des universitaires, a abordé la question d'une stratégie commune pour la valorisation du patrimoine maritime.

Parallèlement, le Parc a établi un partenariat avec la section française du Conseil International des Monuments et des Sites en France (ICOMOS). Cette organisation non gouvernementale, regroupant 110 pays, se consacre à la conservation et à la protection des monuments et des sites dans le monde, en développant une approche globale des patrimoines. Il est également l'organe consultatif officiel de l'UNESCO pour le patrimoine mondial culturel.

Ce partenariat nourrit les réflexions sur les stratégies de gestion, de développement et de valorisation des patrimoines culturel, naturel et paysager, à appliquer lors de projets d'aménagement du territoire.

Ces initiatives, ces coopérations et PERICLES, constituent un socle au projet de stratégie commune de valorisation du patrimoine maritime. Leur poursuite permettra de proposer des préconisations de gestion intégrée des patrimoines littoraux auprès de la commission européenne, au Schéma de mise en Valeur de la Mer, à l'attention des partenaires territoriaux et des porteurs de projet individuels. ✳

*DDTM, DRAC, DRASSM, UDAP, DREAL, Région Bretagne, ENS, Conservatoire du Littoral, CRC.

Rayonnement culturel

Depuis 2019, le Parc apporte son expertise à deux projets de valorisation des patrimoines du territoire:

-au dossier de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan, conduit par l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan

-au projet « Pays d'Art et d'Histoire », porté par GMVA, qui constituera une extension du périmètre du label Ville d'Art et d'Histoire de la ville de Vannes. ✳

Patrimoine maritime

Périclès

Pour une gestion durable du patrimoine et des paysages maritimes européens.

L'Europe s'intéresse à ses patrimoines maritimes, matériels (bâti ou navigant), immatériels (savoirs, pratiques, chants, etc.) ou paysagers. En 2018, un groupement de chercheurs de 7 pays européens, dont la France, représentée par le Parc et l'UBO, s'est constitué afin de mettre en commun ces patrimoines, les risques naturels ou humains auxquels ils sont confrontés, les diverses prises en compte, réglementations et mesures de gestion. Nommé PERICLES*, ce projet triennal (2018–2021) bénéficie de financements européens.

En 2019, le Parc a co-organisé, avec l'Université de York (Angleterre) et l'Université de Wageningen (Pays-Bas), un atelier d'échange de connaissances, à Den Helder aux Pays Bas.

Le thème central, «Quelle gestion pour le patrimoine maritime culturel matériel et immatériel ?» a été discuté autour de tables rondes réunissant des représentants de l'État, des élus, des chercheurs, des associations et des socio-professionnels, issus des pays européens partenaires.

Ce réseau européen d'échange des connaissances apporte des conseils en matière de politique patrimoniale et d'orientations de soutien aux territoires. Il est une invitation aux voyages, aux partages de récits maritimes et à la découverte d'horizons communs*.

* https://www.pericles-heritage.eu/ ;

* https://www.facebook.com/groups/2027676864205010/

Savoir-Faire

Les chaumiers

Sur le territoire du Parc, nombreuses sont les chaumières, mais bien moins celles qui ont conservé leur couverture en chaume au lieu d'être remplacée par une toiture d'ardoise.

En 2019, le Parc a amorcé un travail d'identification des savoir-faire chaumiers, maîtrise artisanale séculaire ayant connu bien des évolutions, se déployant sur ses communes.

Dans le cadre de l'Inventaire des métiers et savoir-faire du Golfe du Morbihan, élément du Patrimoine Culturel Immatériel de notre territoire, le Parc a mené ce travail avec l'aimable et précieuse contribution des couvreurs en chaume de Bretagne, ainsi que les acteurs locaux, régionaux et nationaux liés à ces pratiques.

Cette étude a été menée à compter de la fin d'année 2019 pour se poursuivre en 2020.

Meloem : savoirs des professionnels de la mer

Qu'ils soient pêcheurs ou conchyliculteurs, les professionnels de la mer entretiennent une relation privilégiée avec l'environnement. Quoi de plus beau comme bureau que le Golfe et sa petite mer ? Conscient de la richesse des connaissances de terrain détenues par ces professionnels le Parc a développé, en partenariat avec les représentants de ces professions (Comité des pêches du Morbihan, Comité régional de conchyliculture) une méthode de travail afin de collecter leurs savoirs. Les premiers entretiens avec les professionnels se sont déroulés en fin d'année. Ils se poursuivront en 2020.

Habitats marins

Diagnostic des activités nautiques

LIFE 16 IPE FR001

Afin d'améliorer la connaissance des activités de loisirs nautiques sur le territoire, le Parc, en partenariat avec le laboratoire TVES de l'Université de Lille, a effectué un diagnostic de la situation. Ce projet s'inscrit dans le programme Life Marha. Durant la saison estivale, les agents du Parc ont dénombré les bateaux échoués ou à l'ancrage dans différents secteurs du Golfe. En parallèle, des montres connectées (GPS) ont été distribuées à plusieurs structures volontaires de location de paddle et de kayak, pour mieux connaître leurs zones d'évolution. Avec l'aide de bénévoles, le Parc poursuit également les comptages de pêcheurs à pied durant les grandes marées. Un survol s'est déroulé au mois d'août afin d'estimer le nombre de pêcheurs à pied sur la façade atlantique du territoire.

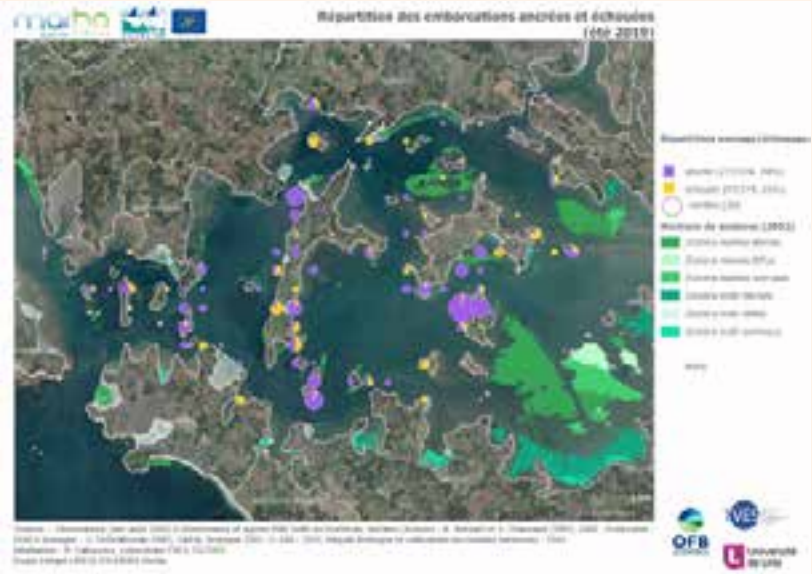

Formation

Structures nautiques du Golfe

Dans le cadre du programme Life Marha, le Parc a proposé aux clubs de loisirs nautiques des sessions de formation pour leurs encadrants, afin d'échanger sur les spécificités du Golfe du Morbihan. Étaient abordés la réglementation, les bonnes pratiques, les autres usages du plan d'eau et la biodiversité. En 2019, le Parc a animé deux jours de formation auprès du personnel permanent de la structure 47°Nautik qui regroupe les 3 principaux clubs de voile du Golfe du Morbihan : Baden, Arradon et Séné. Deux demi-journées de formation ont également eu lieu au sein de l'école de voile des Glénans sur l'Île d'Arz. Ces journées de formation permettent de présenter les principaux habitats marins en présence dans le Golfe et les pressions que les différentes activités de loisirs nautiques exercent sur ces habitats.

Gouvernance

En lien avec le projet international MarHa, le Parc a réalisé une étude sur la place des Parcs naturels régionaux littoraux dans la gouvernance maritime de leur territoire. Une cinquantaine d'entretiens ont ainsi été menés auprès des 12 Parcs naturels régionaux littoraux métropolitains. L'analyse a donné lieu à un rapport de synthèse qui retranscrit les actions menées par les Parcs littoraux (sensibilisation, animation, recherche…) dans le domaine maritime, leurs relations avec les différents partenaires locaux (EPCI, Parcs naturels marins, Conservatoire du Littoral, Réserves naturelles…) et leur degré de participation à la gouvernance maritime locale. Cette étude a également permis au Parc du Golfe du Morbihan de nouer un lien particulier avec la Délégation Mer et Littoral du Ministère de la Transition Ecologique Solidaire pour une réflexion sur la place que les Parcs littoraux pourraient avoir dans les politiques maritimes publiques du Ministère.

Énergie

Fulenn

Grâce à la valorisation de travaux ayant permis des économies d'énergies sur son territoire, via le dispositif des certificats d'économies d'énergies (CEE), le Parc a créé Fulenn*, un fonds destiné à financer des actions de transition. Les élus du Parc ont souhaité dédier une partie de ce fonds pour accompagner des projets citoyens de production d'énergie photovoltaïque. Des projets collectifs portés par des citoyens, installés sur des bâtiments publics de communes du Parc, peuvent bénéficier d'une aide maximale de 5 000 € HT. En 2019, deux porteurs de projets ont sollicité Fulenn.

* Étincelle en breton

Econaviguer

Hippowatt

Le Parc naturel régional s'est doté d'Hippowatt, un bateau à propulsion électrique. Mis à l'eau et homologué durant l'été 2019, il est prêt pour la prochaine saison de sensibilisation des plaisanciers.

Conçu et assemblé par l'entreprise locale Naviwatt, ce bateau assurera la mission de sensibilisation avec la même efficacité qu'un bateau thermique. Conscient que la propulsion électrique induit toujours des effets négatifs sur notre environnement (sources d'énergie, conception et fin de vie des batteries) le Parc a surtout voulu montrer qu'il existait des alternatives efficaces à la propulsion thermique traditionnelle. Hippowatt est également un moyen de naviguer dans un espace protégé sans rejeter d'émission, sans transfert de carburant (source de rejets) et en réduisant la pollution sonore.

À ce jour les missions du Parc ont permis de sensibiliser plus de 2000 bateaux de plaisance soit plus de 6500 plaisanciers depuis 2016.

Documents d'urbanisme

Révision des PLU

En qualité de Personne Publique Associée (PPA) l'action du Parc est essentielle dans les élaborations ou révisions de Plan locaux d'urbanisme (PLU), Plan locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et de Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) des collectivités signataires de sa Charte.

Lorsqu'un document est arrêté, le Parc dispose de 3 mois pour émettre un avis. Celui-ci est construit par la Commission urbanisme du Parc et est validé par une délibération du bureau des élus. En 2019, 10 relatifs à des projets arrêtés de révision de PLU ont été rendus par le Parc : Surzur, Baden, Elven, Le Bono, Treffléan, Sulniac, Monterblanc, Ploeren, Baden (2ème arrêt) et Ambon (2ème arrêt).

Le Parc a aussi participé à une réunion de PPA concernant une modification du PLU de Saint-Nolff et plusieurs temps d'échanges techniques ont eu lieu avec la ville de Vannes concernant un projet de modification du PLU. ✳

Révision des SCoT

Le 27 février 2019, le Parc a participé au séminaire de présentation du DOO* du projet de SCoT de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération . Les projets arrêtés de SCOT et de PDU étaient à l'ordre du jour de la commission urbanisme du Parc du 18 juin 2019. Ces avis sont ensuite délibérés en bureau du Parc. ✳

*Document d'orientation et d'objectifst

SRADDET

Né dans un contexte de reconfiguration de l'action publique, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) permet aux Régions de fixer des grandes orientations à l'échelle de leur territoire. En intégrant des schémas thématiques, ce nouveau « super » schéma tend vers une planification régionale plus cohérente. C'est à travers la Breizh COP, lancée en 2017, que la Région Bretagne a choisi de répondre à sa responsabilité de réaliser ce SRADDET. 5 orientations déclinées en 38 objectifs ont été validées fin 2018 par le Conseil régional de Bretagne.

Par un courrier en date du 29 avril 2019, la Région Bretagne a invité les personnes publiques à transmettre des propositions de règles pour le projet de SRADDET. Une note a été réalisée par le Parc, notamment lors du bureau syndical du 24 mai 2019, et des propositions ont été transmises à la Région. ✳

Publicité

Charte signalétique

La démarche d'élaboration d'une Charte signalétique pour le Parc a été finalisée et validée en Comité syndical du 7 octobre 2019. Pour terminer cette charte, il restait à finaliser les préconisations concernant les pré-enseignes dérogatoires (panneaux sur la vente directe). Les échanges se sont poursuivis en 2019 avec la Chambre d'Agriculture et le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud afin d'aboutir à un projet d'harmonisation qui va permettre aux produits de la ferme et aux produits ostréicoles vendus en direct de bénéficier de ces dispositifs.

Les communes et les intercommunalités ont été sollicitées courant octobre 2019 pour adopter cette Charte : les ¾ des délibérations ont été prises fin 2019, les autres le seront en 2020. Un premier accompagnement du déploiement des pré-enseignes dérogatoires a débuté en fin d'année avec les producteurs de Séné. Le Parc a également poursuivi l'accompagnement des projets communaux afin de déployer le volet signalétique interprétative de cette Charte. Ce développement progressif par commune doit permettre de gagner en cohérence sur le territoire des communes et sur celui du Parc.

Le volet signalétique de randonnée a plutôt vocation à être déployé par les intercommunalités, comme cela est le cas par GMVA.

Valorisation

«Valeurs Parc naturel régional»

La marque "Valeurs Parc naturel régional" récompense les acteurs engagés dans le respect de l'environnement, ambassadeurs de leur territoire, contribuant à son dynamisme et soucieux de la dimension humaine de leur activité. En 2019, 16 nouveaux bénéficiaires ont reçu la marque, parmis lesquels les premiers campings et restaurants. Le réseau compte maintenant 50 structures.

Le Parc travaille en continu à la valorisation de ces acteurs qui oeuvrent pour une économie plus durable :

Une exposition de portraits en noir et blanc, grand format (1m x 1m) a été conçue et inaugurée à l'occasion de la Semaine du Golfe en mai dernier. Cette exposition est composée de 13 portraits d'acteurs du territoire bénéficiant de la marque «Valeurs Parc», elle est disponible en 2 exemplaires et mise à disposition gratuitement.

A la demande des acteurs du réseau Valeurs Parc, des nouveaux outils de promotion ont vu le jour : kakémonos, catalogue regroupant tous les acteurs, brochure promotionnelle pour les nouveaux candidats, document présentant la marque Valeurs Parc au grand public.

Les sites relais du Parc

Ti Anna à Séné a nouvellement rejoint le réseau des Partenaires du Parc. Les critères de partenariat ont évolué cette année pour permettre à davantage de structures de postuler, et, pour les lieux qui s'y prêtent, de co-construire un programme événementiel sur la durée (conférences, animations, causeries, expositions…).

Si vous êtes intéressés, contactez Julia qui vous renseignera sur le sujet : julia.thibault@golfe-morbihan.bzh ou au 02 97 62 36 25.

Le grand pique-nique

Organisé en partenariat avec les communes de Sulniac, Theix-Noyalo et la Fédération de Randonnée du Morbihan dans le village du Gorvello. Cet évènement a été l'occasion de convier la presse pour remettre officiellement la marque Valeurs Parc à une dizaine de structures récemment récompensées.

Tourisme ornithologique

Présent en Angleterre au salon international de tourisme ornithologique (Birdfair) pour la 4ème année consécutive, le Parc a remporté en 2019 le prix du meilleur stand pour sa qualité d'accueil, l'ambiance et la convivialité. Afin de mieux encadrer la pratique du tourisme ornithologique, le Parc, associé à 8 autres parcs naturels régionaux en France, a obtenu un financement LEADER. Outre la refonte du livret "Où observer les oiseaux ?" qui intégrera dorénavant les bonnes pratiques d'observation, ce budget permettra d'investir dans du nouveau matériel d'observation et de programmer une étude nationale sur les pratiques des clientèles en matière d'observation ornithologique.

En 2019, environ 200 personnes ont participé aux sorties estivales d'observation ornithologique proposées par le Parc en partenariat avec Golfe du Morbihan Vannes Tourisme.

Réseau des Parcs

Initiatives de transition

Cette année, le bureau du Parc a délibéré favorablement pour le Plaidoyer "Les parcs naturels régionaux : territoires d'alimentation responsable et durable". En lien avec notre Fédération et l'association RESOLIS, nous avons recensé les initiatives pour la transition agricole et alimentaire portées par des associations, collectivité ou entrepreneurs. Cet inventaire a permis d'alimenter un observatoire national.

Avec cet inventaire, nous avons constaté, que notre territoire est déjà riche d'initiatives et qu'elles couvrent l'ensemble des champs de la transition agricole et alimentaire. Ce recensement conforte la foison de producteurs en circuit court révélés par les Pays.

Nous pouvons également attribuer une « mention spéciale » aux agriculteurs de l'île d'Arz, lauréats du concours « Fermes d'avenir ». Ils ont obtenu des financements de mécènes privés pour un projet d'agroforesterie : plantations de haies brises vent et d'arbres fourragers fournissant du fourrage complémentaire aux prairies. Cela représente 2300 plants. ✱

Agriculture

Concours prairies fleuries

Pour la 4ème fois, le Parc a organisé le concours général agricole des Pratiques agro écologiques . Il récompense les exploitations dont les prairies naturelles, riches en espèces, présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Le jury indépendant est composé de bénévoles (2 agriculteurs dont un à la retraite et un spécialiste botaniste). Il a attribué le 1er prix à "la Chèvrerie de Kerlébik" à Séné et a créé un prix «spécial biodiversité» attribué à « l'Earl la Cour de Penvins » à Sarzeau.

La remise des prix a été réalisée lors de la rentrée de la transition le 19 septembre à l'Echonova. ✱

Alimentation

Rentrée de la transition

En partenariat avec l'Echonova, nous avons organisé une rentrée de la transition sur le thème de l'alimentation afin d'offrir aux porteurs d'initiatives inventoriés avec la Fédération des Parcs et l'association RESOLIS (article ci-dessus) un espace de dialogue et de présentation de leurs actions. Puis en soirée, pour la rentrée musicale de l'Echonova, nous avons offert aux porteurs d'initiatives la possibilité d'échanger avec les habitants du territoire venus assister à un concert. ✱

Pédagogie

Aires marine éducatives

En 2019, les Aires marines éducatives ont pris une nouvelle dimension. D'une part, cinq nouvelles écoles ont rejoint la dynamique sur le territoire du Parc, portant au nombre de douze les communes concernées : Ile d'Arz, Arzon, Crac'h,

Locmariaquer, Saint-Philibert, Plougoumelen, Pluneret, Le Hézo, St Armel, Sarzeau, Séné et Vannes.

D'autre part, les Aires marines éducatives ont acquis une dimension européenne en intégrant le projet PERICLES, notamment avec le travail mené auprès des enfants de l'école de Crac'h (Cf. page n° / https://www.pericles-heritage.eu).

Le Parc poursuit ses missions de coordination des Aires marines éducatives, en renforçant le travail de réseau avec les référents, les communes et les structures partenaires telles que le GRAME (Groupement Régional des Aires Marines Educatives), l'Education nationale et l'Office français pour la biodiversité.

Avec la volonté d'inclure la participation des professionnels de la mer et de faire connaître aux enfants la culture et les usages liés à la mer, le Parc - en lien avec le Comité départemental des pêches et le Comité régional de la conchyliculture - a pu inscrire un certain nombre d'actions de sensibilisation pour les année à venir, dans le cadre du FEAMP.* ✱

*Fonds européen pour les activités maritimes et la pêche

Culture Parc

Expositions

Le Parc propose aux communes, associations ou établissements scolaires, 12 expositions aux thèmes variés : biodiversité, adaptation au changement climatique, fonds marins, portraits valeurs parc naturel régional, chanson des gens de mer…Elles sont mises à disposition à titre gracieux dans les collectivités et structures situées sur le territoire du Parc.

En 2019, 9 d'entre elles ont été installées dans différentes structures et endroits du territoire du PNR. ✱

Réseaux sociaux

Les rubriques du site les plus visitées concernent les actualités, l'agenda et le site « découvrir le Parc » modifié en 2018 avec l'intégration d'un nouveau site plus accessible en direction du grand public, en lien avec les sites-relais mis en place dans les offices de tourisme.

Amorcée depuis 2017, la montée en puissance de la page Facebook du Parc s'est poursuivie en 2019. Au 31 décembre, nous comptions 4800 abonnés (3800 en 2018, 3260 en 2017, 2360 en 2016). Enfin, la page Facebook dédiée à l'Atlas de la Biodiversité Communale, créée en 2018, s'est vue renforcée d'une newsletter. ✱

Système d'Information Géographique

Dans le cadre du développement de son système d'information géographique, le Parc a été un partenaire technique important dans l'organisation d'un hackathon en marge de la conférence internationale JURSE dédiée à la télédétection et l'usage du spatial pour le suivi des territoires (http://jurse2019.org/). Avec ses organisateurs - Le laboratoire IRISA et l'unité de recherche LETG du CNRS et des universités de Bretagne Sud et de Rennes 2 - et l'appui des différents partenaires, le Parc a proposé à une trentaine étudiants de travailler sur le thème de la pollution lumineuse et de la trame noire. A l'issue de cette journée, des réflexions très intéressantes ont pu émerger sur l'usage des images aériennes nocturnes et des données cartographiques tant pour la constitution d'observatoire que pour l'élaboration d'outil de gestion et d'aide à la décision pour les acteurs locaux et les gestionnaires des réseaux d'éclairage. ✱

Conseils

Conseil des associations

Le premier mandat de 3 ans est arrivé à terme en 2019. 29 associations déjà présentes et 9 nouvelles associations ont fait acte de candidature pour les 3 prochaines années. 36 associations composent ce conseil renouvelé. En 2019, le Conseil s'est réuni 4 fois et le Bureau 2 fois.

Conseil scientifique

Renouvelé en 2019 pour un second mandat, il est passé de 34 à 22 membres investis afin de recentrer ses missions, sous la Présidence de Jean-Eudes Beuret. Il s'est réuni 2 fois, en avril puis en novembre. 2019 a vu la publication du 1er cahier scientifique composé de 5 notes scientifiques écrites par les membres du Conseil.

Conseil des jeunes

2019 a été l'occasion de le modéliser avec 4 lycées publics et privés volontaires : les lycées Lesage et Notre Dame le Ménimur à Vannes, Benjamin Franklin et Kerplouz à Auray. 12 filles et 12 garçons se sont portés volontaires. Après une phase de sensibilisation aux enjeux environnementaux, les élèves ont imaginé des défis à relever au sein des établissements solaires. Ils ont choisi 3 sujets majeurs en lien avec les actions portées par le Parc : climat-énergie, biodiversité, gaspillage alimentaire. Ce travail a fait l'objet d'échanges avec le Conseil régional des jeunes, la Région Bretagne souhaitant également proposer aux lycéens de relever des défis. ✱

Ilur

Vitrine du développement durable

Propriété du Conservatoire du littoral et gérée par le Parc, l'île est considérée comme une vitrine du développent durable pour le Parc.

En 2018, elle avait connu un pic de fréquentation avec 25 000 personnes, venus par leurs propres moyens pour la très grande majorité d'entre eux qui se sont confirmées en 2019.

Quelques moments marquants en 2019 :

- Un week-end de sensibilisation et d'observation au plancton proposé par une bénévole associée à plusieurs partenaires locaux ;
- Une visite adaptée à des personnes malvoyantes et non voyantes ;
- Une journée d'animation-chantier avec un groupe d'adolescents confrontés à une longue maladie dans le cadre de l'expédition « matelots de la vie »,
- Le feutrage de la laine lors de la tonte des moutons en public ;
- Un grand chantier nettoyage des plages proposé par l'association des Amis du Sinagot.

Ilur aussi été à l'honneur tout l'été dans le cadre de deux expositions artistiques locales « Murmures de l'Hippocampe » d'Yves Le Moullec et Jean-Baptiste Cautain, au Kiosque du Port de Vannes et les « Sentinelles du Morbihan» d'Eric Garault dans le cadre du Festival international de photo de la Gacilly.

Sur le plan des travaux, certains ont déjà eu lieu pour l'autonomie en électricité et en eau potable, l'accueil du personnel du Parc mais aussi dans la perspective d'ouvrir un gîte de groupe d'ici quelques années...✱

Magazine du Parc

Deux éditions du magazine ont été réalisées en 2019, au 1er juin et au 1er décembre : Autour du Golfe n° 8 a mis en lumière des initiatives locales sur nos manières de produire, de nous déplacer, de consommer, d'aménager… Autour du Golfe n°9 a entièrement été consacré aux paysages du territoire du Parc et à leurs évolutions.

Les sujets sont proposés en groupe de travail interne puis débattus en Commission d'élus. Les magazines sont imprimés sur papier tracé et/ou recyclé et tirés à 75000 exemplaires. Ils sont distribués avec les bulletins municipaux des communes. Une édition web est consultable et téléchargeable sur le site Internet du Parc (rubrique "nos publications") ✱

Le Bureau des élus

David Lappartient
Président

Luc Foucault
1er Vice-Président

Marie-Josée Le Breton
2e Vice-Présidente

Anne Gallo
3e Vice-Présidente

Bernard Audran
4e Vice-Président

Michel Jeannot

Loïc Le Trionnaire

Luc Le Trionnaire

Xavier-Pierre Boulanger

Ronan Le Délézir

Gilles Dufeigneux

André Crocq

La gouvernance du Parc

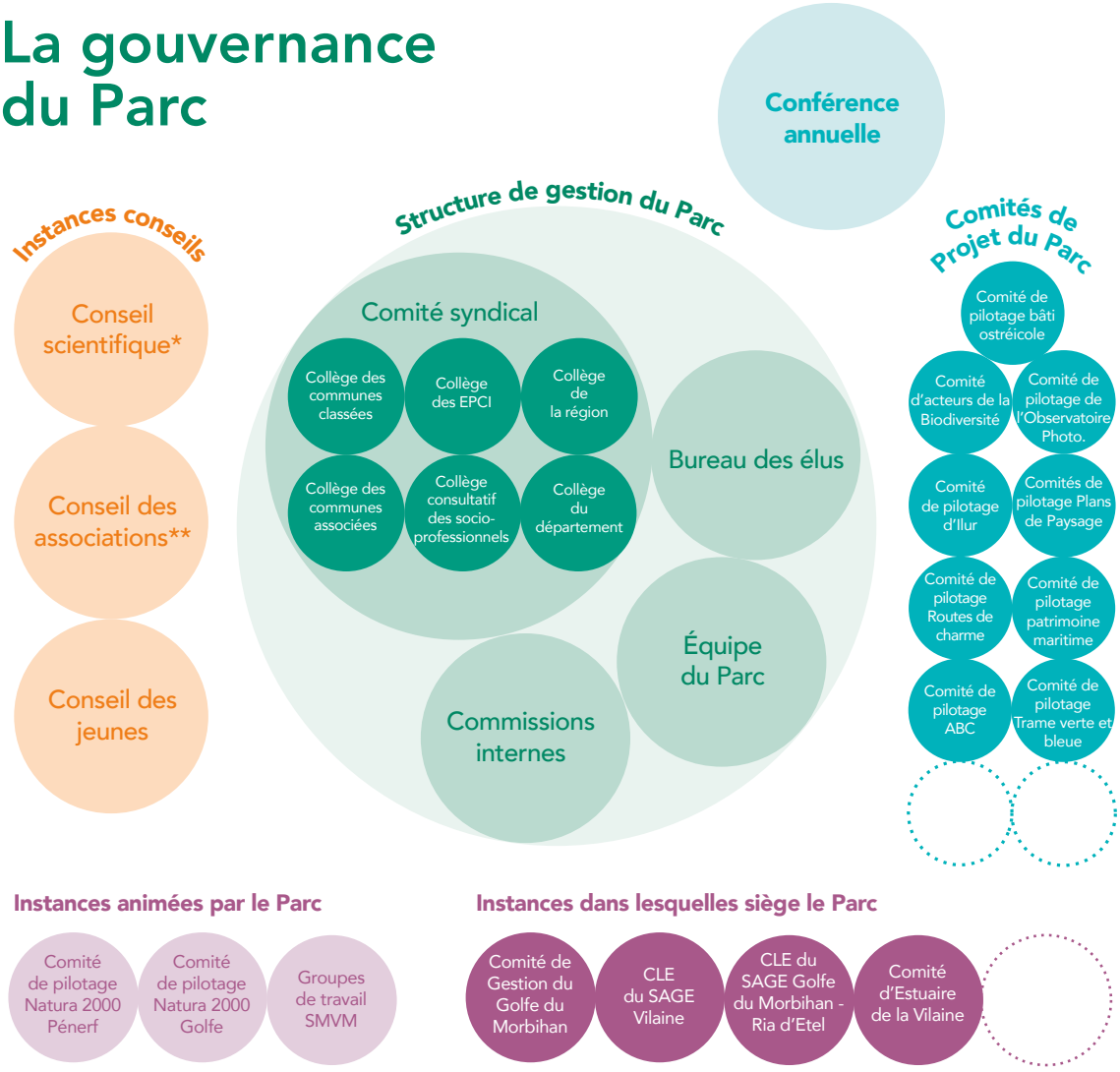

L'équipe 2019

Équipe scientifique et technique du Parc en 2019

18 permanents avec des renforts temporaires, services civiques et stagiaires : Alexandre Crochu, Annaëlle Mézac, Anne Boulet, Bastien Moisan, Bénédicte Selo, Benjamin Simon, Camille Simon, Caroline Demonchy, Clément Briandet, Colin Vanlaer, Cyprien Levallois, David Ledan, Fabrice Jaulin, Gaëlle Chaubaron, Gwenegan Cueff, Gwenn Le Teuff, Irène Béguier, Julia Thibault, Juliette Herry, Leila Maroutaeff, Lucie Corgne, Marion Neymeyer, Mélanie Gautier, Monique Cassé, Morgane Dallic, Morgane Ribeiro, Morgane Thominiaux, Nicolas Simon, Ronan Pasco, Sandrine Guillas, Sophie Giraud, Stéphanie Chevrier, Thomas Cosson, Vincent Chapuis, Xavier Blondel.

***Composition du conseil scientifique**

Bailly Denis (UBO),Bajjouk Touria (IFREMER), Beuret Jean-Eudes (Président, Agrocampus Ouest), Boillet Nicolas (UBO), Boussard Hugue (INRA), Clergeau Philippe (MNHN), Debre Célia (UBS), Gallet Sébastien, (UBO), Gourmelon Michèle (IFREMER), Leyrie Laurent, (UBS), Langlais Alexandra (U de Rennes 1), Le Bris Hervé (Agrocampus Ouest), Le Du-Blayo Laurence (U de Rennes 2), Le Duc Jean-Patrick (MNHN), Lefèvre Sébastien (UBS), Léonard Julie (U d'Amiens), Maes Philippe (RN Séné), Menier David (UBS), Meur-Ferec Catherine (UBO), Perrin Bertrand (UBS), Peuziat Ingrid (UBO), Piquee Celine (U de Rennes 2).

****Composition du conseil des associations**

Culture et patrimoine :
Les Amis du sinagot, Les Amis de Vannes, La Maison Forte et le patrimoine de Rhuys, Vieilles Voiles de Rhuys, Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan, Association Culturelle de Sauvegarde et Mise en Valeur du Patrimoine Arzonnais, Association morbihannaise du Club des plus belles baies du monde, Moulin du Berno, Meucon histoire,Emglev Bro Gwened.

Éducation :
Les Petits débrouillards Bretagne, Club d'Astronomie de Rhuys, Bicyrhuys, RIEM, Jeune Chambre économique de Vannes et sa région, Clim'actions Bretagne Sud, Seniors et Juniors, Au tour du jardin 56.

Environnement :
Bretagne Vivante, Eaux et Rivières de Bretagne, Fédération Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, Fédération des associations de protection de l'Environnement du Golfe du Morbihan, GRETIA Bretagne, Ligue de Protection des Oiseaux, Les Amis des chemins de ronde, Les Amis du Golfe du Morbihan, Groupe Mammalogique Breton, Association de Chasse Maritime du Morbihan, Asphodèle Badenoise.

Sports et loisirs de plein air et nautisme

Comité Départemental du Tourisme Équestre, Canoë Kayak Club de Vannes, UNAN 56, Ultra marin – Raid du Golfe du Morbihan, FFRandonnée du Morbihan, Le Promeneur de Rhuys, La Semaine du Golfe.

Le budget 2019

DÉPENSES
3 041 075 € €

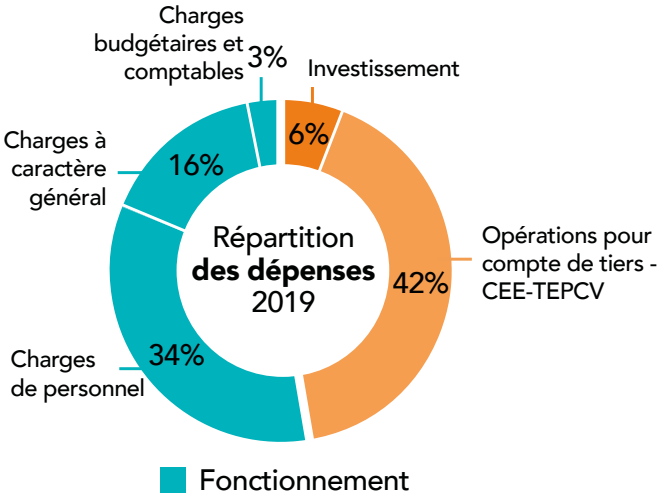

RECETTES
3 007 606 €

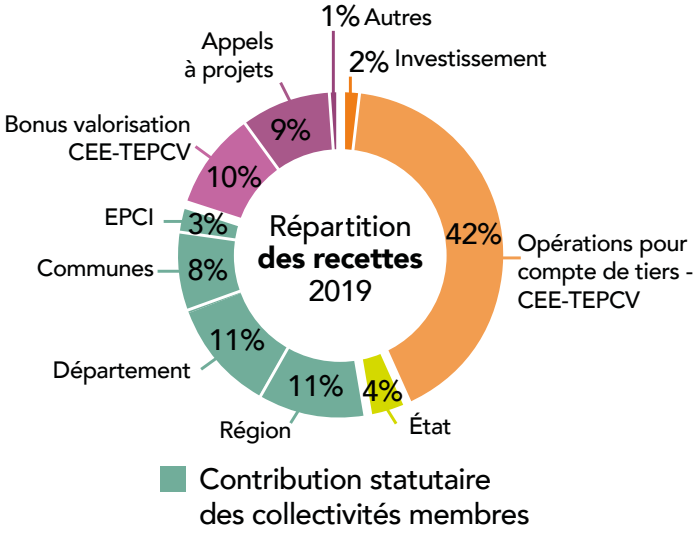

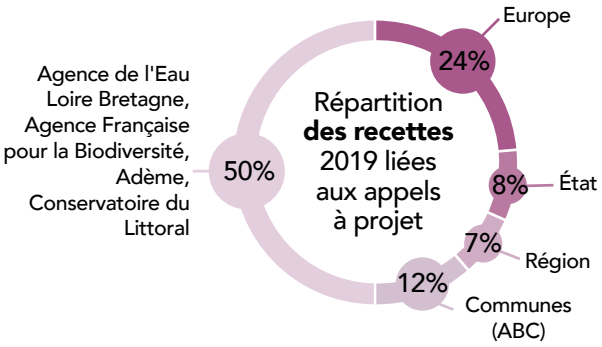

En chiffres

11 réunions de bureau

4 réunions du conseil syndical

14 réunions des commissions internes du Parc

60 délibérations

13 réunions de comités de projet du Parc

2 réunions du conseil scientifique

4 réunions du conseil des associations

1 conférence annuelle

Une autre vie s'invente ici

54 Parcs naturels régionaux de France

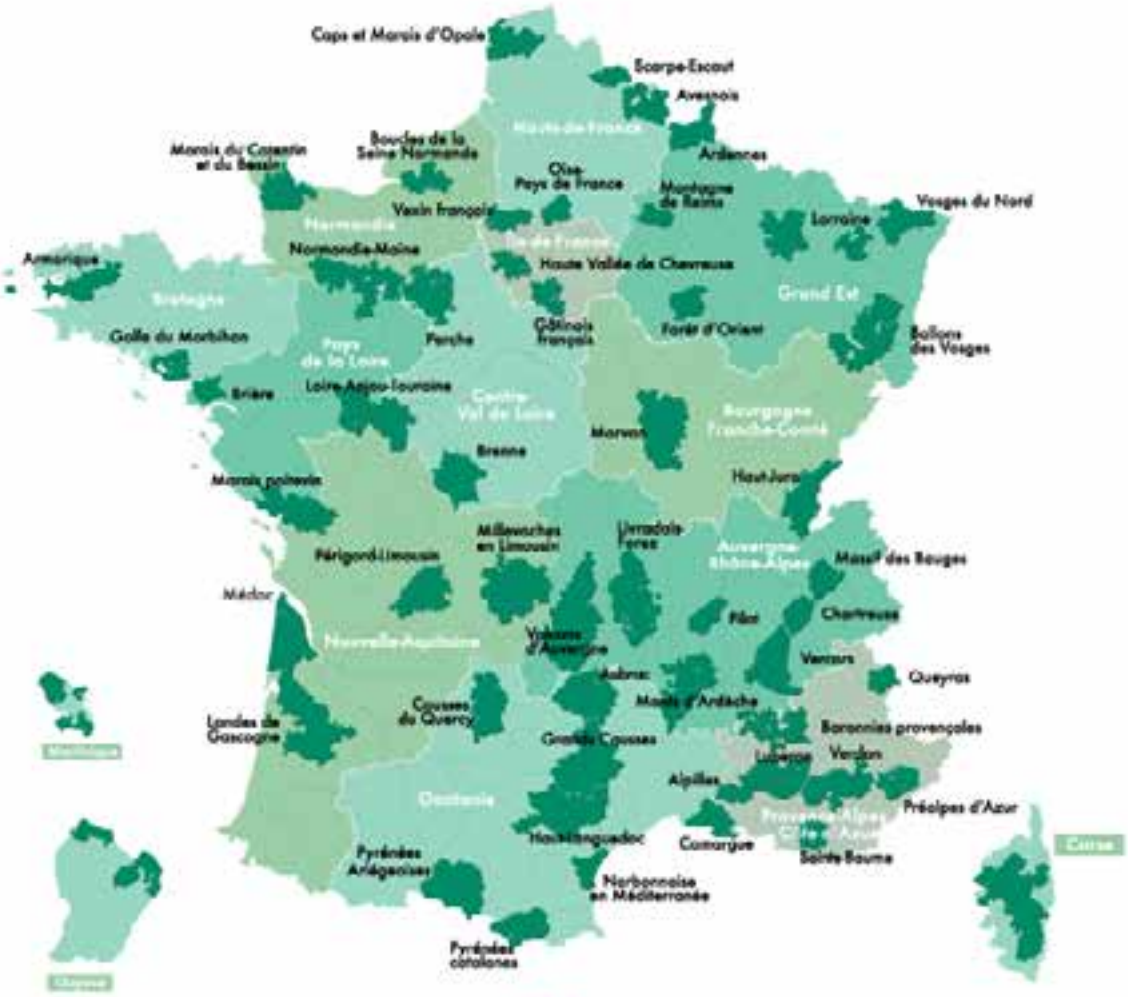

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

8 boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici